

Le journal des passionnés du Tourisme Equestre

L'Estafette

L'Estafette N° 115
décembre 2012,
janvier,
février 2013
3,05 €



SALON DU CHEVAL DE PARIS



atelierlamachine.com



Photos : Getty - Pierre Grad

**RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE
DU 30 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2013**



comexposium

Une manifestation officielle du
CENECA
Centre national des expositions
& concours agricoles



BFMTV
NEWS 24/7

www.salon-cheval.com

Pourquoi le tourisme équestre ?



Bernard Pavie,
Président du CNTE

Toutes les études le confirment, la première idée de l'aspirant cavalier, c'est bien de parcourir la nature à cheval. Que cette représentation évidente vienne des espaces américains, des cavaliers des steppes ou autres, la motivation initiale est là. C'est donc cette aspiration profonde et naturelle qu'il convient de favoriser et satisfaire.

Autrefois concentré sur la randonnée, le tourisme équestre d'aujourd'hui est divers, ses horizons multiples, avec ici et là des options sportives possibles, autant d'opportunités de proposer une carte variée, adaptée aux goûts des uns et des autres.

Au fil des années, à travers les structures chargées de son organisation et dont nous sommes dépositaires, le tourisme équestre a su évoluer, se structurer, se professionnaliser, prendre une place privilégiée et originale au sein du monde du cheval.

Promenade, voyage, séjour sportif, formation des cavaliers et des enseignants, attelage de loisir, compétitions spécifiques... Le tourisme équestre a de nombreuses cordes à son arc.

Les actions conduites par le CNTE au sein de la FFE, avec l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs, ne sont que le reflet et l'émanation de la demande qui se fait jour sur le terrain. Nous nous devons d'être attentifs pour y répondre, en tous lieux, avec enthousiasme et imagination.

A l'aube de cette nouvelle année, c'est une grande joie pour nous de vous présenter nos meilleurs vœux et la réalisation de tous vos projets, équestres ou non.



Christian Boyer,
Secrétaire Général du CNTE

sommaire

4 Brèves Nationales

5 Brèves Régionales

7 Brèves Internationales

9 Attelage

Choisir des guides en cuir

10 Infos juridiques

Cavaliers et chasseurs : comment partager la forêt ?

Randonneurs, compétiteurs : nouvelle réglementation des manifestations sur les voies ouvertes à la circulation publique

12 Développement

Les labels

13 Infrastructures

Formation au balisage équestre : bilan chiffré 1 an après

Développement et aménagement du réseau d'itinéraires équestres en Picardie

15 Formations Fédérales

La formation : du cavalier au professionnel

17 Environnement

A la recherche des champignons...



© FFE/PSV

18 Evènements

Les rendez-vous phares du Tourisme Equestre

20 Rando Nature

7 conseils pour bâter votre cheval

22 Randonneurs en herbe



© FFE/AC

Prochaine parution : mars 2013 – Photo de couverture : © Vercors à cheval/E.Minodier

Brèves NATIONALES



Paulo, un cavalier vraiment pas ordinaire !

C'est par une belle mais triste journée d'automne qu'ont eu lieu les obsèques de Paul PERRIER, dit « Paulo ». L'église de Challes-Les-Eaux était bien trop petite pour contenir les centaines de personnes et de personnalités du monde sportif, du monde politique et du monde de l'entreprise venues lui rendre un dernier hommage. Pour nous, il était devenu indestructible, immortel même tellement il était présent depuis toujours, à cheval, à toutes les manifestations de cheval d'extérieur, tant départementales, régionales que nationales ou internationales.

Outre les nombreuses sorties organisées en Savoie en 2012, il était parti représenter le département à l'Equirando du Pin au Haras en juillet dernier, ainsi qu'au 40^e Rallye Equestre Savoie Mont-Blanc de Taninges en août dernier.

Vice-président de la Société Hippique Rurale de Savoie dont il avait été co-fondateur en 1972, vice-président d'Equisabaudia (« A cheval en Savoie ») depuis sa création en 1994, il savait ouvrir toutes les portes pour assurer le bon fonctionnement de ces structures. Il avait organisé le Rallye Equestre Savoie Mont Blanc à Challes-les-Eaux en 1993, l'Equirando de Chambéry en 1995, puis il a participé activement à l'organisation du 1^{er} TREC mondial de Saint-Pierre-d'Albigny en 1997.

En 2010, date du 150^e anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, il a, avec une douzaine de cavaliers français et italiens, refait à cheval, en une dizaine de jours, le parcours du Saint Suaire entre Chambéry et Turin. Il y a quelques jours, il nous avait fait part de son souhait de pouvoir organiser un deuxième rallye à Chambéry en 2015 afin de pouvoir, une fois encore, défiler en ville sur son grand cheval. Et il s'activait avec Equisabaudia à mettre sur pied le chemin équestre de Saint Michel entre la France et l'Italie.

Artisan menuisier-ébéniste de métier, il a su transformer, avec ses fils, son entreprise familiale en groupe à vocation internationale.

Paulo était un sportif accompli, aussi bien en ski, qu'en montagne, qu'en canoë-kayak... Fondateur et Président d'Honneur de l'association TCAM (Touristes Chambériens Amis de la Montagne), il a encadré des dizaines de jeunes dans les compétitions de ski. Un chalet situé au milieu des pistes de ski dans la station de La Féclaz porte même son nom : « Paulo ».

Paulo, c'était aussi un aventurier, arpentant, toujours à cheval, les quatre coins de la planète : la chasse aux éléphants au Tchad, la traversée des Rocheuses avec Nicolas Vannier, la Mongolie, la Patagonie, les Andes, le tour du Mont-Blanc à cheval en solitaire et en autonomie complète et bien d'autres encore ! Personne n'a oublié « Gertrude », sa célèbre jument (1,75 m au garrot !) avec laquelle il a parcouru tant de kilomètres.

Paulo, c'était aussi un cinéaste : il ramenait des images de toutes ses aventures afin de communiquer sa joie de pouvoir aller à la rencontre des autres ou de partager la vie des gens. Toujours plus haut, toujours plus loin ! Son habitude de touter systématiquement tout le monde faisait qu'il ne pouvait pas avoir d'ennemi.

Paulo, c'était aussi un écrivain. Parmi ses livres, citons « Pourquoi l'aventure ? Un savoyard hors des sentiers battus » (Label Image. Sept. 2001), livre dans lequel il décrit son parcours atypique et sa vie hors du commun. Entre 1981 et 1983, il avait décidé de me suivre dans mon travail de vétérinaire auprès des ongulés sauvages de montagne. Il en a sorti un film « Des chamois et des Hommes » présenté sur les écrans télévisés en 1983, ainsi qu'un livre portant le même titre (Imprimerie Huguéniot. Nov. 1983).

Paulo était toujours prêt à aider les autres, à les pousser à se surpasser, à croire en eux, à les mettre en valeur, à essayer de les comprendre. Que de bons moments nous avons passés avec lui ! Qu'il fasse beau, qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige, Paulo était toujours là ! Sans oublier le cérémonial des tartines beurrées aux petits-déjeuners avec le café du matin... Il allait avoir 90 ans le 2 décembre prochain.

Moment de tristesse et d'émotion : son cercueil, drapé aux couleurs de la France au titre des anciens combattants, est sorti de l'église au milieu d'une haie d'honneur formée par les adhérents de la SHR de Savoie, tous habillés de rouge, accompagnés du drapeau de l'association et encadrant ses deux chevaux qui, eux aussi, ont perdu leur « Maître ».

En préfaçant un de ses livres, Jean-Claude KILLY, présent aux obsèques, avait écrit au sujet de Paulo : « Peu d'Hommes sont capables d'exploits, peu d'Hommes sont capables de se remettre en question, sans pour cela s'arrêter. Pourtant, Paul PERRIER est de ceux-ci. L'exemple qu'il nous donne tous les jours, c'est avant tout d'avoir l'envie de faire. Merci Paulo. »

Dr Philippe GIBERT, président de la SHR de Savoie.

■ SALONS



■ Au cœur de l'hiver, **Cheval Passion** et son ambiance chaleureuse font d'Avignon la capitale européenne du monde équestre. Du **16 au 20 janvier** 2013, Cheval passion accueillera les cavaliers et tous les amoureux de chevaux au cœur d'un parc des expositions rénové. Avec plus de 1000 chevaux, 250 exposants, de multiples shows et

animations, cette 28^{ème} édition déclinera toutes les facettes de l'univers équestre et innove avec une forte représentation des différentes équitations de travail. Sur les pistes, concours et exhibitions se succéderont à un rythme effréné tandis qu'au Cabaret Equestre et à la Bodega, l'ambiance sera à la fête autour des carrières et des restaurants.

Les Crinières d'Or : toute la magie du spectacle équestre. Des chevaux admirables et complices, des dresseurs hors-pair et des voltigeurs de haut-niveau, du rêve et du rire, de l'émotion et de grands frissons... Les 5 représentations des crinières d'Or 2013 mettront en scène la passion du Cheval dans une mise en scène contemporaine, magnifiquement orchestrée par des artistes confirmés et de jeunes talents prometteurs. Parmi eux, les cavaliers du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine se produiront dans une mise en scène inédite. Un spectacle éblouissant présenté par le facétieux maître de cérémonie Calixte de Nigremont. www.cheval-passion.com.

■ La belle cinquantaine ! L'agriculture au cœur de... 50 ans de tradition et de talents



L'édition 2013 du Salon International de l'Agriculture ouvrira ses portes sur un millésime d'exception, celui de son cinquantenaire. Ils seront plus d'un millier d'exposants -originaires de 22 pays- et pas moins de 3 500 animaux présents sur site à recevoir l'hommage des centaines de milliers de visiteurs

(681 213 en 2012) qui se rendront à Paris, Porte de Versailles du 23 février au 3 mars 2013 pour un salon nouvelle version. Une belle occasion de porter son regard vers l'avenir avec :
– 8 affiches pleines d'humour et de tendresse qui seront révélées mi-novembre et porteront haut les couleurs de cette cinquantième édition.

- Une « galerie de portraits » des 7 animaux de chaque espèce présente sur le concours général agricole.
- 7 portraits individuels, un par animal.
- Un Concours Général Agricole, valeur de référence, qui révélera la toute dernière excellence des productions issues de l'agriculture française.
- Une implantation générale revue à l'occasion de cet anniversaire et qui permettra une redécouverte aux visiteurs qui se presseront Porte de Versailles pour s'immerger dans le monde rural auquel ils sont si attachés. 7 pavillons seront conçus pour accueillir les univers qui font le Salon International de l'Agriculture depuis 50 ans. Toute l'actualité du 50^e anniversaire du Salon International de l'Agriculture sur www.salon-agriculture.com.

Brèves RÉGIONALES

LIVRES



Lauriou, vous fait découvrir, dans les pas d'hommes et de femmes toujours animés par la même passion.



des cours d'équitation. L'initiation s'avère compliquée, car il lui faudra endurer les sarcasmes des autres élèves et des copains motards... sans parler du traitement réservé par les chevaux qui l'ont vu venir avec ses gros sabots !



cheval et soigneur, cheval et cavalier, battant en brèche tous les clichés. Plus de 100 illustrations et figures complètent le propos des auteurs, Gerry M. Neugebauer et Julia Karen Neugebauer. Un dictionnaire inédit qui intéressera aussi bien les spécialistes que le public des cavaliers, passionnés par le cheval et l'équitation éthologique.



© FFE/EB

■ Le Cadre noir de Saumur est une des plus prestigieuses écoles d'art équestre au monde, et ses écuyers, des cavaliers d'élite doublés de formateurs. En 2012, L'École Nationale fête ses quarante ans et le Cadre noir approche lentement de ses deux cents ans. Quel(s) anniversaire(s) ! C'est cette histoire que cet ouvrage, de Guillaume Henry et photographies d'Alain

■ Depuis la parution en 2007 du premier album, la série met en scène l'univers quotidien d'un petit club hippique à travers une galerie de personnages sympathiques et pittoresques. Dans ce septième opus, Maud a maintenant un copain, Aldo, le genre qui roule des mécaniques. Un frimeur à moto ! Malgré tout pour plaire à sa

■ Ce dictionnaire, à travers 100 attitudes typiques et autant de comportements associés du cheval parmi ses congénères et à l'égard de l'homme, fait la synthèse de nombreuses publications scientifiques internationales et de vulgarisation sur l'éthologie équine, mais aussi dans des disciplines voisines. Il permet d'accéder à une relation harmonieuse entre cheval

ALSACE

■ 2 nouveaux circuits viennent de voir le jour en Alsace ! **Le circuit des Lignes Bleues**, à l'initiative de 6 gîteurs, vous fera voyager de la ligne bleue du Rhin jusqu'à la ligne bleue des Vosges. A cheval sur 3 départements - Bas-Rhin, Haut-Rhin et Vosges - l'originalité de ce circuit réside dans les prestations offertes par les gîtes lors de votre séjour : balade en barque à fond plat, visite d'une ancienne mine d'argent, détente au casino et son spa, auberges gourmandes, nuit en yourte etc... Vous pourrez composer votre circuit à la carte de 3 à 6 jours ! Plus d'infos sur <http://lecircuitdeslignesbleues.fr>.

■ **Le circuit des Vosges Centrales** vous fera découvrir toutes les facettes de l'Alsace : de la plaine du Ried aux Vosges en passant par le vignoble et les nombreux châteaux, près de 400 km d'itinéraires sont recensés, reliant ainsi 11 gîtes et faisant la jonction avec le circuit des lignes bleues au sud, et le circuit de la Suisse d'Alsace au nord. Les tracés sont disponibles sur le site www.alsaceacheval.com.

CORSE

■ Le CRTE Corse sera présent au Salon du Cheval de Paris avec un stand corse dans l'espace tourisme équestre durant toute la durée du salon.

NORD-PAS-DE-CALAIS

■ Le CRE Nord-Pas-de-Calais vient de se doter d'un nouveau site internet dédié au tourisme équestre. Créé dans le but faciliter la communication entre les acteurs, il met également à disposition de tous un large éventail d'itinéraires, disponibles en impression papier, sous flash code ou sous téléchargement en format GPX. Randonneurs avides de découvrir la région Nord-Pas-de-Calais, venez retrouver l'ensemble des informations pour réaliser votre propre itinéraire sur le site www.nordacheval.fr.



© Chantequi

CHAMPAGNE-ARDENNE

Hommage à Jacques Régnier

Jacques nous a pourri la St Médard ! Jusque là c'était un jour plutôt marrant : tout le monde croisait les doigts, scrutant les nuées redoutant la pluie, mais depuis hier c'est devenu le triste jour de sa disparition. Depuis de longues années j'avais le privilège de faire partie de la joyeuse et nombreuse cohorte de ses amis, et c'était d'ailleurs une de ses grandes forces de faire croire à chacun, sans jamais rien livrer de lui-même, qu'il était son meilleur ami. Il était impossible d'avoir une conversation sérieuse avec notre ami Jacques, tant la dérision et les plaisanteries étaient pour lui plus importantes que la réalité quotidienne.

Jacques ne s'est jamais pris au sérieux et il n'aurait pas aimé un hommage grandiloquent, et pourtant... De son métier d'informaticien souvent nocturne, au ministère des finances on ne sait que le minimum, en revanche au niveau de la carrière équestre « il y a du lourd... » !

Membre du premier groupe France de TREC à la fin des années 80, alter ego des Raynault, Chambon et surtout Thierry Maurouard, aujourd'hui entraîneur national, il a connu les balbutiements du TREC. Randonneur boulimique il a participé à quantité d'Equirandos dont celui de Saumur en 1980 avec 800 km parcourus à cheval et à d'autres randonnées innombrables. Il a aussi été quelques années un très efficace Président du Comité de Tourisme Equestre de la Marne. Ces dernières années il avait mis ses connaissances du trec et de la topo au service de l'attelage avec son ami meneur JP Bouché, et à la clé : victoires, titre de champion de France d'attelage à deux rangs, victoire au premier mondial de TREC en attelage. Où qu'il soit maintenant je suis persuadé qu'il aura vite fait de renouer d'autres amitiés, de séduire d'autres belles filles et de refaire la fête avec de nouveaux amis ; je lui souhaite seulement de pouvoir réparer la lumière de son vélo : ça lui permettra de rester cette fois plus longtemps avec ses copains !

J. Delorme



■ PAYS-DE-LA-LOIRE

■ Dans la cadre de la **convention** nationale signée entre la FFE/CNTE et la FFCT, le **CDTE 72 et le CDCT 72** ont décidé de décliner cette convention au niveau départemental. Outre les dispositions nationales cette convention concernera la mise en commun des évaluations qualitatives d'itinéraires pour en faire des espaces de pratiques partagés, la mise en œuvre et la diffusion d'un guide des bonnes pratiques ainsi qu'un partenariat renforcé dans la mise en valeur touristique des espaces de pratique. Cette convention sera signée le 7 décembre dans le cadre d'une séance plénière de la C.D.E.S.I. de la Sarthe et le Conseil Général y apposera sa signature afin de montrer son soutien et son approbation à cette convention.

■ **Création de chemins de randonnées pédestres, VTT et équestres** - monté ou attelé - sur la commune de **Beaufay** dans la Sarthe. Une dizaine d'années aura été nécessaire pour passer de 20 kms de sentiers de randonnées - dont 10 en bitume - à 30 kms - dont 3 en bitume -, sentiers ouverts aux randonneurs à pied, VTT et équestre - y compris les attelages hippomobiles. Cela a pu se faire grâce :
- aux échanges de chemins ruraux qui étaient annexés par les agriculteurs - car traversant leur siège d'exploitation ou leurs parcelles exploitées - contre le pourtour des parcelles concernées en y incluant les haies ; la commune prenant à sa charge tous les frais - bornage, notaire, clôtures - à la réfection et remblaiement de plusieurs chemins creux qui étaient impraticables,
- aux nombreux travaux réalisés sur la commune - avec des déblais de terre très sableuse-, curage et création de fossés, plantations de plusieurs kilomètres de haies champêtres avec des essences locales.

■ Le Comité Départemental du Tourisme Equestre 49 a élaboré pour l'année 2013 un **programme complet de stages à destination des cavalières et cavaliers intéressés par l'équitation d'extérieur**. Les initiations proposées dans un esprit convivial abordent différentes thématiques: bourrellerie, orientation, TREC, ... etc. Les contenus et modalités d'inscription sont détaillés sur le site web <http://cdte49.e-monsite.com>. Il travaille également sur la **labellisation touristique de plusieurs**

boucles supplémentaire sur le Département pour compléter les quatre tracés existants. Trois boucles seraient par exemple créées en étoile autour du Haras national du Lion d'Angers (Domaine de l'Isle Briand).

■ Le CDTE 85 se dote de **Baliseurs Equestres**.

Les samedis 22 septembre et 6 octobre, ont eu lieu, sur le site de la forêt de Jard-sur-Mer, deux sessions de formation de baliseurs équestres sous la houlette de Jean-Michel Rouet, formateur officiel. Le Comité Départemental de Tourisme Equestre de Vendée forme des équipes qui pourront participer à la mise en œuvre de circuits sur le département. Le projet est important. Actuellement, il existe peu de circuits balisés. L'ambition du CDTE 85 est de mettre en place des boucles équestres dans tous les secteurs de Vendée. Cette mise en place nécessite l'aide du Conseil général, des communautés de communes, de toutes les associations de cavaliers et meneurs ainsi que des indépendants. Une **prochaine session** sera mise en place courant **janvier** prochain. Pour informations, contactez M. Gérard Souldard : gje.souldard@orange.fr

■ A partir de février 2013, comme tous les ans, commencera le **calendrier des randonnées du**



CDTE 85. Des circuits, de 25 à 30 km, permettent aux cavaliers et meneurs de se promener dans les paysages très variés du département. Le projet est important. Actuellement, il existe peu de circuits balisés. L'ambition du CDTE 85 est de mettre en place des boucles équestres dans tous les secteurs de Vendée. Cette mise en place nécessite l'aide du Conseil général, des communautés de communes, de toutes les associations de cavaliers et meneurs ainsi que des indépendants. Une **prochaine session** sera mise en place courant **janvier** prochain. Pour informations, contactez M. Gérard Souldard : gje.souldard@orange.fr

■ Un partenariat entre le CDTE85 et la MFR de Bournezeau a donné le jour à un calendrier des formations. La dernière a eu lieu le dimanche 21 octobre sur le thème de la **topographie**. Une prochaine session, qui se tiendra le **24 mars 2013**, permettra aux

participants de se perfectionner. Pour voir tout le calendrier des formations proposées, allez sur le site : <http://www.ecole-cheval-vendee.com/formation-continue-hippique>.

■ PROVENCE

■ Le CRTE de Provence clôturera une année de Tourisme Equestre en proposant aux cavaliers randonneurs de participer le **dimanche 23 décembre 2012** à la « **Chevauchée Henri Roque** ». Malgré les dégâts causés récemment en colline par un grave incendie, la chevauchée aura bien lieu sur un nouvel itinéraire que découvriront les participants.

■ Le CDTE13 sera présent au **Salon Cheval Passion**, du 16 au 20 janvier 2012, au Parc des expositions à Avignon.



© Cheval Passion-F Chehu

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FITE

Elle s'est tenue le 10 septembre dernier à Mafra dans la foulée des championnats du monde de TREC 2012. Mafra, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Lisbonne, est connu pour son couvent, la plus grande œuvre du baroque portugais.



■ AU PAYS DE CAMOËNS

Les championnats ont rassemblé cette année 115 cavaliers, venus de 14 ONTE, avec pour support logistique les installations de l'Ecole Militaire d'Equitation du Portugal, à proximité du parc Tapada Real da Mafra où se sont confrontés les concurrents du POR, sur un terrain difficile.

■ LA FRANCE AU SOMMET

La France, toujours solidement encadrée par Thierry Maurouard, s'y est, comme à son habitude, brillamment comportée en décrochant le titre par équipe chez les seniors, avec les 2 premières places en individuel. Elle est aussi sur le podium, à la 3ème place, chez les Jeunes Cavaliers. Les portugais remportent le titre chez les jeunes, en individuel et par équipe.

■ AFFILIATIONS

L'Assemblée Générale a enregistré et ratifié l'affiliation de l'Algérie et du Luxembourg. A quelques jours près elle aurait pu y ajouter la Russie venue grossir les rangs de la FITE quelques jours plus tard. Le tourisme équestre international voit son influence progresser en intégrant deux territoires immenses, vers l'Europe de l'Est, l'Asie et l'Afrique. Situation qui lui permet aujourd'hui d'approcher les 20 ONTE. Ce sera chose faite avant la fin de l'année avec la Bulgarie qui frappe elle aussi à la porte.

■ DÉMARCHES EN COURS

Les relations nouées avec le Maroc, dont les dirigeants ont été rencontrés au récent salon du cheval d'El Jadida, se développent. A cette occasion, le Vice-Président de la Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres, Omar Khatib, de même qu'Omar Skalli, président de la Société Royale d'Encouragement du Cheval ont été rencontrés. Les dirigeants marocains, bien conscients de l'intérêt à tirer du tourisme équestre sur divers plans, devraient faire s'affilier la FRMSE à la fin de cette année ou à tout le moins en 2013.

■ 4 CONTINENTS

■ La FITE est de nouveau présente sur 4 continents et les relations entamées avec l'Australie et la Colombie depuis l'Equimeeting de Saumur de mai, peuvent déboucher à court terme sur l'universalité recherchée.

■ Les conversations avec l'Afrique du Sud se sont poursuivies, de même qu'avec la Chine, la Norvège et les États-Unis.

■ Le salon du cheval de Beijing (Pékin) du 17 au 20 novembre sera l'occasion d'une présence de la FITE en vue de rencontrer des dirigeants chinois.

■ EQUITATION DE TRAVAIL

■ Si le TREC, directement issu du tourisme équestre, continue d'être un élément très fédérateur de la FITE, les dirigeants de celle-ci continuent de penser que l'Equitation de Travail, d'essence éminemment rurale et populaire, y a largement sa place. Elle doit continuer de progresser dans des conditions voisines de celles du TREC, en lui fournissant les moyens dont elle a besoin.

■ L'Equitation de Travail, qui tire son origine du tri et de la conduite du bétail, a largement démontré tout le bien que l'on peut en tirer, à commencer par l'apprentissage de l'équitation dans les meilleures conditions de sécurité.

■ Prochaines échéances de la discipline, le championnat d'Europe de Vérone en novembre prochain et les épreuves internationales de tri de bétail d'Avignon en janvier.



© Image du jour

■ ELECTIONS

La FITE a renouvelé 4 mandats de membres de son Bureau venus à leur terme. Deux étaient candidats à leur propre succession, Sarah Philipps (Grand-Bretagne) et Joaquim Fernandez-Duro (Espagne), réélus à l'unanimité.

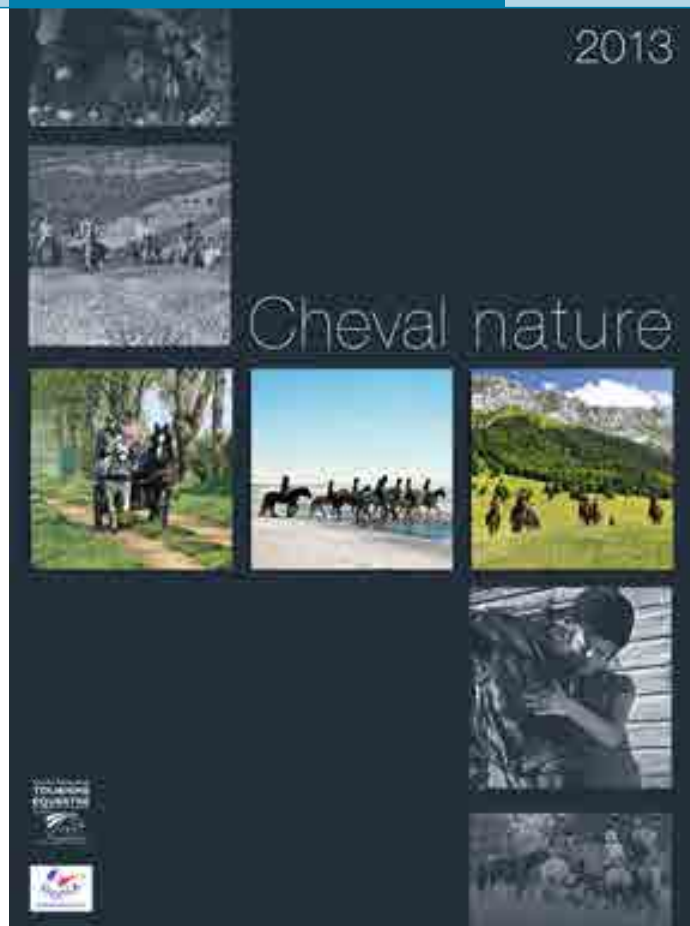
Luigi Triossi (Italie), Secrétaire Général, et Mary Harcourt (Virginie), membre, ont souhaité poser la sacoche. Ils ont été remplacés par Ingrid Helmes (Pays-bas) et Maurizio Tramis (Italie), également élus à l'unanimité. Frédéric Pierrestiger (Canada) et Bernard

Pavie (France) deviennent respectivement Secrétaire Général et Trésorier de la FITE. Marie Harcourt et Luigi Triossi sont devenus membres honoraires. Coup de chapeau appuyé pour le second. Hervé Delambre a tenu à le remercier pour l'excellence de leurs relations et le travail accompli en duo depuis 2003.

■ BUREAU ET COMMISSION SPORTIVE

La FITE tiendra son prochain Bureau dans le cadre de Cheval Passion à Avignon le 19 janvier prochain. A l'ordre du jour, réforme des statuts pour rajeunir et simplifier. Autre chantier, le cahier des charges des championnats, la formation et le recyclage des formateurs et juges. Elle réunira aussi sa commission sportive et la commission technique d'Equitation de Travail. Les trophées récompensant la coupe d'Europe open de TREC des nations et individuelle seront remis à cette occasion.





CHEVAL NATURE 2013 L'OFFICIEL DU TOURISME EQUESTRE

Le Comité National de Tourisme Équestre édite chaque année l'annuaire officiel des établissements et associations de Tourisme Équestre en France.

Cheval nature 2013 recense plus de 700 adresses de structures proposant des activités de tourisme à cheval, la liste des établissements labellisés, ainsi que les coordonnées des 120 Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre.

Cheval nature 2013, c'est 176 pages, des centaines de photos couleurs et de nombreux renseignements sur le tourisme à cheval et en attelage en France, une sélection de stages, séjours et randonnées en France et à l'étranger pour tous les cavaliers à la recherche de nature d'évasion et d'aventure.

Cheval nature 2013 est à votre disposition sur le stand de la FFE lors du Salon du cheval de Paris du 1er au 9 décembre 2012. Vous pouvez également le commander sur www.ffe.com/tourisme

Cheval Nature est décliné en éditions régionales disponibles auprès des CRTE – Aquitaine, Centre-Val-de-Loire, Franche-Comté, Ile-de-France, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie, Rhône-Alpes...

Découvrez tous nos hébergements sur gites-de-france.com

POUR CONSULTER

Tous les descriptifs des adresses gîtes de France® via une recherche cartographique ou multicritères (région, département, commune).

POUR VOUS INFORMER

Sur nos différents produits, notre actualité, nos promotions.

Découvrez aussi nos offres :

- gites-de-france-charme.com
- boutique.gites-de-france.com
- notre emagazine sur randonnee.gites-de-france.com



POUR RÉSERVER

Votre séjour en ligne pour les gîtes en centrale de réservation : disponibilités en temps réel, option ou réservation avec paiement sécurisé.

POUR COMMANDER

Les guides, les chèques et coffrets cadeaux Gîtes de France®.

En mobilité :

- gites-de-france.mobi
- Android et sur Iphone



Gîtes de France

Et vos vacances prennent un autre sens

Par André Grassart

CHOISIR DES GUIDES EN CUIR

Voici les critères de choix et d'utilisation des guides pour l'attelage à un et en paire. Attention, ces informations concernent le menage suivant la méthode Achenbach, base du menage moderne appliquée à la pratique de l'attelage de loisir.

La qualité des guides constitue le point essentiel. Une guide qui lâche et c'est la perte de contrôle de l'équipage qui peut mener à l'accident.

Une coutume : quelque soit la couleur du harnais, les guides en cuir sont toujours fauves ou jaunes. Cela évite de salir les gants et les mains comme risqueraient de le faire des guides noires.

La qualité du cuir est primordiale. Chaque partie doit être découpée dans du cuir de croupon et jamais dans du cuir de ventre qui aurait tendance à s'allonger. On utilise le London pour les guides de bonne qualité. Bien entendu, le prix s'en ressent. La bouclerie doit être résistante. Un ardillon qui lâche et c'est la perte de contrôle. Idéalement, chaque guide se compose de deux éléments, chaque couture étant un point de faiblesse. En outre, la zone de recouvrement des deux parties sur une dizaine de centimètres ne doit pas créer de surépaisseur. Pour cela, il convient d'affiner les cuirs au point de jonction. Les fils utilisés sont toujours blancs.

Il faut aussi s'assurer que les zones de raccordement ne se situent pas au niveau des boucles ou clés de surcou ou de sellette où elles constitueraient une entrave au coulissement de la guide.

Certaines guides sont soit doublées, soit piquées tout le long des deux côtés. Cela



Guides en cuir naturel sur harnais noir

entraîne un affaiblissement, les trous de fils altérant la résistance du cuir et les fils par frottement au niveau des clés et boucles pouvant se rompre.

La largeur pour une main d'homme est de 24 ou 25 mm. Pour une femme, on peut descendre à 22 ou 23 mm. On peut serrer une corde main fermée mais pas une ficelle ; mieux vaut donc ne pas prendre de guides inférieures à ces valeurs.

Des guides neuves peuvent paraître un peu rigides si le cuir est de bonne qualité ; elles vont se faire comme de bonnes chaussures. Et si elles sont bien entretenues, au bout de trente ans, elles seront toujours parfaites.

A l'extrémité de chaque guide le contresanglon et ses deux passants permettent l'attache au mors.

Guides en paire

Avec la méthode Achenbach, il y a quatre guides qui se bouclent deux par deux (droite, gauche). Un réglage réparti sur 40 cm composé de onze trous ovales numérotés de 1 à 11 (trou central n° 6) permet l'adaptation des guides à des chevaux de taille différente et des réglages pour porter en avant un cheval mou compagnon d'un cheval plein d'allant. (Nous reviendrons sur l'utilisation des guides selon la méthode Achenbach dans une prochaine Estafette).

Sous la boucle qui retient les deux guides, on peut coudre un dé de guides en cuir mince qui recouvre la boucle, l'ardillon seul dépassant.

Cette boucle doit être à 30 ou 40 cm de la main lorsqu'on mène. Ainsi, on peut sans interrompre le mouvement, modifier le réglage grâce aux trous numérotés, tout en maintenant l'équipage en ligne droite.

Avantage des guides en cuir

Leur souplesse assure un contact agréable avec la main, le travail des guides s'effectuant par des relâchers, des ouvertures et des reprises (ex : passage de la position de base au carré ou raccourcir les guides). Les guides en cuir permettent tout ce travail en douceur, sans brusquerie pour la bouche du cheval.

Seule précaution, la partie des guides au contact de la main ne doit jamais être graissée mais seulement nettoyée au savon glycéринé.

Pour les entreposer, il convient de les suspendre en grandes boucles. Inconvénient des guides en cuir, en cas de forte pluie, elles deviennent glissantes surtout avec des gants en cuir. Il suffit de les prendre à mains nues. Mais une paire de guides en cuir fait la vie d'un meneur. C'est une sécurité et un plaisir d'utilisation à chaque sortie. Profitez des salons pour inventorier le marché.



©Stéphiel

C'est officiel, la chasse est ouverte ! Pendant l'hiver, cavaliers et chasseurs doivent cohabiter. Pour se balader en toute tranquillité, des gestes simples peuvent suffire. Si vous êtes propriétaire, quelques démarches administratives peuvent permettre d'interdire l'activité de chasse sur votre terrain.



Se balader en toute tranquillité

Afin d'assurer votre sécurité en balade et éviter tout accident, de simples techniques suffisent à alerter les chasseurs de votre présence et vous rendre plus visible, tels que :

- Le port des gilets jaunes réfléchissants ou des bandes réfléchissantes. Des vêtements de couleur voyante tel que du jaune ou du rouge, feront également l'affaire.
- Faire attention à ne pas se promener dans les massifs forestiers et veiller à rester sur les sentiers.

De même lors de balades en temps de chasse, préférer des poneys et chevaux calmes et confiants, n'étant pas effrayés par les bruits et mouvements, est fondamental. Pendant la promenade, les moments de silence trop importants sont à éviter. Ces astuces ne sont pas obligatoires mais y penser pourrait éviter la survenance d'un accident.

Halte à la chasse

Le droit de chasser sur un terrain est lié au droit de propriété. Ainsi le propriétaire est normalement libre d'autoriser ou d'interdire la chasse sur ses terres. Toutefois, le droit de chasse peut être transféré automatiquement à une Association Communale de Chasse Agréée (ACCA), incluant alors de plein droit les terrains privés dans le territoire de l'association. Cette intégration n'est pas irréversible,

il est possible d'y faire opposition. Le propriétaire d'une terre peut s'opposer à la chasse dans deux cas. Si le terrain a une superficie au minimum égale à 20 hectares et est d'un seul tenant, il peut adresser une demande d'opposition par lettre recommandée à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Si, au nom de ses convictions personnelles, il est opposé à la chasse, il a la possibilité de demander une opposition de conscience. Dans ce cas, son terrain sera retiré du territoire de zone de chasse. Un exemple de demande de retrait du territoire d'une zone de chasse est disponible sur : <http://draaf.bretagne>.

agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Noteinfoop-pconscience5_cle0ae1ca.pdf. En conséquence, personne ne sera en mesure de chasser chez lui, que ce soit l'ACCA ou lui-même. Cependant, il ne pourra plus obtenir de permis de chasser pendant toute la durée de son opposition.

Dans ces deux cas d'opposition, le propriétaire reste obligé de procéder à la régulation des espèces classées nuisibles. Sans possibilité de chasser, il doit missionner un tiers pour accomplir cette tâche. De même, les terrains retirés du domaine de chasse de l'ACCA doivent être balisés. A cet effet des panneaux seront apposés le long de votre propriété indiquant que la chasse y est interdite.

Certains terrains sont automatiquement exclus lorsqu'ils sont situés dans un rayon de 150 mètres autour de toute habitation, ou entourés d'une clôture continue et constante, ou ayant fait l'objet d'une opposition du propriétaire, ou faisant partie du domaine public.

Sachez que chasser sur un terrain non autorisé est puni de 3 mois de prison et de 3 750 euros d'amende.

Soyez prudent et attentif. Pensez à vérifier les panneaux indicatifs bordant les chemins, bois et propriétés que vous empruntez, tels que « chasse en cours » ou « chasse interdite ». Enfin n'hésitez pas à contacter les ACCA afin d'obtenir tous les informations relatives aux chasses organisées près de chez vous.

Référence juridique

L422-1, L422-10, L422-13, L429-34 du Code de l'environnement.



Randonneurs, compétiteurs : nouvelle réglementation des manifestations sur les voies ouvertes à la circulation publique

Vous êtes randonneur ou vous pratiquez en compétition une discipline impliquant d'emprunter la voie publique, sachez que la réglementation relative à ces manifestations a été modifiée depuis mars 2012. Sont visées spécifiquement par ces modifications, les compétitions d'endurance, de TREC, d'attelage, la randonnée et plus généralement toutes manifestations empruntant à un moment donné, une route, une voie ou un chemin ouvert à la circulation publique.

Sont concernées, les voies de circulation appartenant au domaine public de l'Etat, des départements, des communes, les chemins ruraux **mais également les voies privées ouvertes à la circulation des véhicules à moteur.**

La demande d'autorisation : le principe pour les compétitions

Il s'agit des manifestations sportives qui constituent des épreuves, courses ou compétitions **comportant un chronométrage** et qui se déroulent en totalité ou en partie sur la voie publique ou ouverte à la circulation publique. Cette catégorie comprend par exemple les compétitions d'endurance, le TREC et le routier d'attelage.

Le dossier de demande d'autorisation doit être déposé auprès de la Préfecture au minimum deux mois avant le début de la manifestation. Ce dossier doit maintenant inclure un avis de la FFE sur le respect des règles techniques et de sécurité prévue pour la manifestation. Cet avis sera bientôt délivré en même temps que la demande de DUC.

Des participants « mis à contribution » : attention, le fait de participer en toute connaissance de cause à une compétition sportive qui n'a pas reçu l'autorisation de la Préfecture alors qu'elle entrerait dans le champ d'application des demandes d'autorisation est puni d'une amende de 450 euros.

L'absence de formalité : une nouveauté pour les randonnées

Les manifestations sportives qui se déroulent dans le respect du code de la route (respect des priorités, de la signalisation...) et qui n'imposent à leur participant qu'un ou plusieurs points de



Rappel

Rappel des principales règles liées à l'organisation d'une manifestation équestre :

- L'organisateur doit justifier d'une assurance Responsabilité Civile pour son activité ;
- Les participants doivent être titulaire d'une licence incluant une assurance RC et individuelle accident ;
- Tenir un registre d'élevage et vérifier que tous les équidés présents sont identifiés et vaccinés (ces obligations sont assurées par le listing de départ dans le cadre des manifestations FFE).

rassemblement ou de contrôle, ne sont pas soumises à une demande d'autorisation. Elles ne font donc l'objet d'aucune formalité liée à la réglementation des manifestations se déroulant sur la voie publique. Ces manifestations ne doivent pas prévoir d'épreuve dont le classement dépend d'un chronométrage (c'est-à-dire la plus grande vitesse ou une moyenne imposée sur une partie du parcours).

Il s'agit notamment des manifestations de randonnée équestres qui ne sont donc plus soumises à aucune formalité.

L'exception : la déclaration

La nouvelle réglementation prévoit que les manifestations qui sont exclues du champ d'application de l'autorisation et

qui impliquent la **circulation groupée de plus de 25 chevaux, en un point déterminé de la voie publique** doivent être déclarées en Préfecture. En dessous de ce seuil, on reste sur le régime de l'absence de formalité.



Nouveaux textes en projet

Des projets de textes concernant les manifestations se déroulant sur les voies ouvertes à la circulation publique sont en attente de publication. Il s'agit d'un arrêté du Ministère des sports qui confirme l'inscription au calendrier comme modalité de publication de l'avis de la FFE. Ainsi qu'une circulaire du Ministère de l'Intérieur concernant les signaleurs et la sécurité des épreuves sportives.

Référence juridique

Décret n°2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouverte à la circulation publique. Arrêtés du 14 mars, 28 mars et du 3 mai 2012. Circulaire interministérielle du 2 août 2012.

LES LABELS

La démarche qualité de la FFE valorise le sérieux et les compétences des professionnels en matérialisant leur engagement dans une démarche qualité. Elle vise également à aider les cavaliers à se repérer parmi l'offre d'activités équestres et choisir ainsi l'établissement qui correspond à leurs attentes. Ainsi plusieurs labels ont été créés. Présentation de ceux qui concernent plus particulièrement la pratique de l'équitation et de l'attelage en extérieur.

► Centre de Tourisme Equestre



Ce label marque à la fois la volonté des professionnels de s'engager vis-à-vis de leur clientèle mais aussi la reconnaissance de la qualité de leur structure et des prestations proposées. Les établissements labellisés Centre de Tourisme Equestre vous garantissent :

- Un accueil organisé et attentif,
- Des structures d'activités adaptées,
- Des poneys et chevaux bien traités,
- Des intervenants qualifiés,
- Un projet équitation de pleine nature personnalisée,
- Une prise en compte professionnelle de votre sécurité.

Ces engagements se déclinent en 33 critères observés et évalués par les auditeurs du service Qualité de la FFE lors de leurs visites. A ce jour, près de 350 CTE sont référencés, il y en a forcément un près de chez vous.

Clubs labellisés



Vous êtes un club et vous souhaitez entrer dans une de ces démarches qualité, retrouvez toutes les informations ainsi que les cahiers des charges

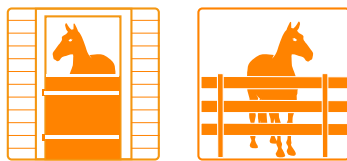
dans votre espace club rubrique Labels Qualité. Pour toute question relative aux labels, n'hésitez pas à contacter le service FFE Qualité.

► Cheval Etape



Mis en place depuis début 2012, ce nouveau label vise à étendre la démarche de la FFE à de nouvelles activités et pallier au manque de référencement pour l'hébergement d'équidés en transit. Ce label vous offre la possibilité de programmer les différentes étapes de votre voyage ou de votre randonnée en vous proposant une structure adaptée à votre monture et à ses besoins.

A ce jour, 80 établissements sont labellisés « Cheval Etape ». 2 mentions permettent de préciser le type d'hébergement proposé : hébergement intérieur en boxe ou hébergement extérieur en pré.



Dans les deux cas, vous y trouverez :

- Une structure accessible et un accueil organisé.
- Un hébergement pour votre cheval sécurisé, propre et disposant d'un point d'eau. Du foin sera également à disposition.
- Un local permettant d'entreposer votre matériel de sellerie.
- Une aire de préparation aménagée.

A moins de 500 m du lieu accueillant les chevaux, ou au maximum à 3 km si le transport est organisé, vous trouverez une solution d'hébergement et de restauration.

► Nouveauté: Ecole Française d'Attelage



C'est pour vous offrir une lisibilité toujours plus grande dans l'offre de pratique des disciplines équestres que le nouveau label « Ecole Française d'Attelage » vient d'être créé. Comme l'ensemble des établissements labellisés, les « EFA » s'engagent à offrir aux meneurs et futurs meneurs un accueil organisé et attentif, des structures d'activités adaptées, des poneys et chevaux bien traités, des intervenants qualifiés et diplômés, un projet équestre personnalisé et une prise en compte professionnelle de votre sécurité.

En vous adressant à un établissement labellisé « Ecole Française d'Attelage », vous êtes assuré de trouver des prestations d'enseignement collectif en attelage, dans des conditions matérielles adaptées et avec des encadrants titulaires d'une qualification spécifique attelage.

► Trouver un club labellisé

Tous les clubs labellisés sont référencés dans l'annuaire des établissements labellisés disponibles sur les salons où la FFE est présente. Retrouvez également la liste des établissements labellisés sur www.ffe.com dans la rubrique « recherche club ». Le catalogue Cheval nature 2013 répertorie tous les établissements labellisés Tourisme Equestre et Cheval Etape, identifiables grâce au logo de chaque label.

Contact

FFE Qualité, Tél. : 02 54 94 46 14,
E-mail : qualite@ffe.com

FORMATION AU BALISAGE ÉQUESTRE : BILAN CHIFFRÉ 1 AN APRÈS

En avril 2011 était organisé le premier module de formation des formateurs de baliseurs équestres à Lamotte Beuvron. 8 candidats, missionnés par leur région, avaient alors participé à un stage de 4 jours leur permettant d'accéder au statut officiel de formateur de baliseurs équestres. En novembre 2011, ces nouveaux promus, à leur tour, mettaient en place les premières sessions de formation au balisage, dans leurs régions respectives.

Face au succès remporté par ces premières expériences locales, la FFE-CNTE a formé 14 formateurs supplémentaires en 2012, permettant ainsi de disposer d'un formateur dans presque chaque région.

Un an après la mise en place de ces nouveaux cursus de formation, on compte **22 formateurs, 198 baliseurs et 19 sessions organisées en région.**

Les régions les plus actives sont la Lorraine, qui a formé 50 baliseurs, la Picardie avec 28 baliseurs et l'Île de France qui en recense 26. Les régions Centre, Nord Pas de Calais et Provence arrivent ensuite, comptabilisant chacune entre 10 et 20 baliseurs.

Pour vous inscrire à une formation, rendez-vous sur la page tourisme du site de la FFE, dans l'onglet « gîtes et chemins ». Vous y trouverez toutes les informations utiles ainsi que le calendrier des sessions de formation organisées en région. Ces formations sont accessibles à tous les licenciés de la FFE âgés de plus de 18 ans.

LE TOP 3 DES RÉGIONS			
Région	Nombre de sessions	Baliseurs	Dont formateurs
LORRAINE	6	50	1
PICARDIE	4	28	1
ILE DE FRANCE	2	26	1



© FFE/E.Minodier

Le programme

Les contenus et supports de formation ont été réajustés à l'occasion de la seconde session de formation des formateurs de baliseurs équestres. Les différents thèmes traités sont :

1 – Connaissances générales

- La FFE et le tourisme équestre, organisation et missions
- Le rôle du balisage
- Le rôle et le statut du baliseur équestre

2 – Aspects juridiques

- Le statut juridique des chemins
- Responsabilités et assurances liées au balisage

3 – Outils et techniques de balisage

- Les marques officielles de balisage et les conditions d'utilisation
- Topographie et orientation
- Les différentes techniques de balisage
- Le balisage à la peinture
- La boîte à outils du baliseur
- Les principes du balisage
- Balisage et sécurité
- Balisage et préservation de l'environnement

► Signature de la convention avec l'ONF

Conscients du développement de la demande de loisirs et de sports de nature dont fait partie la pratique équestre, la FFE et l'ONF souhaitent y répondre non pas en multipliant les équipements de terrain mais en proposant au public des services et des animations responsabilisant les usagers et favorisant leur autonomie et leur découverte des territoires traversés.

La FFE et l'ONF s'accordent notamment sur le fait que la forêt est un milieu naturel qui ne peut présenter un caractère d'entretien et de sécurisation comparable à celui d'un terrain artificiellement aménagé pour la pratique sportive. Les deux instances poursuivent donc l'objectif commun d'organiser l'accueil et l'information des cavaliers en milieu naturel en cohérence avec les enjeux du développement durable, de la protection de l'environnement et de la sécurité du public.

Ainsi, une convention de partenariat vient d'être signée entre la FFE et l'ONF destinée à développer une collaboration entre les deux instances nationales autour de cette vision partagée.

Cette convention vise à améliorer la qualité et l'efficacité du travail commun mené sur le terrain. Elle rappelle les principes généraux applicables à la pratique de l'équitation en forêt, en lien avec la réglementation actuelle, et définit les modalités du partenariat FFE/ONF. Les principaux thèmes abordés sont :

- l'accueil et la circulation des cavaliers et des attelages en tenant compte de la fragilité des milieux forestiers,
- le balisage permanent et temporaire en forêt,
- l'organisation de rassemblements de cavaliers,
- les actions communes de formation, d'animation et de communication,
- diverses dispositions relatives à la diffusion de la convention et à sa déclinaison au niveau local notamment.

Contact

FFE Tourisme, E-mail : tourisme@ffe.com,
www.ffe.com/tourisme

INITIATIVES EN REGION

Développement et aménagement du réseau d'itinéraires équestres en Picardie

Depuis 2004, le CDTE de la Somme, le Conseil Général de la Somme et le Conseil Régional de Picardie travaillent sur la structuration du réseau d'itinéraires de randonnée sur le secteur du Parc Naturel Régional de Picardie Maritime.

Un état des lieux complet sur le tourisme équestre dans la région a été réalisé en 2006, par un bureau d'études. Celui-ci a permis de mettre en avant les atouts et contraintes du territoire et ainsi d'orienter les projets de développement.

Le réseau d'itinéraires alors constitué se découpe en 10 boucles, quadrillant l'ensemble du territoire et représentant près de 500 km de chemins. Différents travaux d'aménagements et de mise en sécurité sont prévus afin de garantir des circuits de qualité : débroussaillage, installations de barres d'attache, mise en place de panneaux de signalisation, décaissement de sentier, etc.

Chaque aménagement prévu résulte de l'étude précise des différents tronçons d'itinéraires et la prise en compte de la configuration spécifique de chaque site. Un plan de balisage utilisant la marque officielle orange de la FFE-CNTE est également en cours. Pour chaque boucle, une fiche pratique a été réalisée afin de donner sa description – tracé, profil, distance,

difficulté, hébergements, équipements, points d'intérêts – d'indiquer l'emplacement précis de chaque balise et de définir les modalités d'entretien de chaque tronçon en fonction de la nature du chemin.

Contact : CDTE Somme – Thierry Bizet, Président – email : cdte80@ffe.com – Tél. : 03 22 27 07 11.



L'Estafette

Comité National de TOURISME ÉQUESTRE
FFÉ

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

À découper ou à photocopier et à retourner avec
votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc
Équestre, 41000 Lamotte.

Le journal des passionnés
de l'équitation de pleine nature

> 3,10 € pour les titulaires d'une licence FFE.
 > 6,20 € pour le grand public.

Nom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____


Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer le gestion de ses activités. Les informations recueillies d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Équestre, 41000 LAMOTTE. Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 91, Email : cste@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cocher cette case.




Revue trimestrielle



LICENCE FFE

Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.

LA FORMATION : DU CAVALIER AU PROFESSIONNEL

Savoir soigner sa monture, préparer une randonnée à cheval ou en attelage, concevoir un itinéraire, s'orienter, assurer sa sécurité et celle de sa monture en extérieur... Quel que soit votre âge, votre niveau et en fonction de vos projets, la FFE vous propose des examens pour évaluer vos connaissances et progresser.

La formation des cavaliers et meneurs d'extérieur

■ Les Galops de Pleine Nature

Comme les Galops « classiques », les Galops de Pleine Nature jalonnent la progression des cavaliers d'un niveau 1 (initiation) à un niveau 7 (travail du cheval et soins en autonomie).

En plus de l'évaluation des connaissances générales, des soins, et de la pratique équestre sur des difficultés naturelles ou simulées, semblables à celles proposées en TREC, ils testent des connaissances du milieu naturel et en topographie-orientation, utiles en randonnée. Rénovés en 2012, les Galops de Pleine Nature intègrent à présent la dimension éthologique et les dimensions affectives et cognitives, qui donnent la part plus belle à la relation avec le cheval.

Tous les établissements qui ont une activité tourisme équestre, et qui disposent d'un enseignant qualifié et d'infrastructures adaptées (Parcours en Terrains Variés utilisés également pour le TREC, en particulier), sont habilités à faire passer les Galops de Pleine Nature.

■ Les Brevets de Randonneurs

Ces examens, adaptés aux enfants comme aux adultes, permettent de valider des compétences propres à la randonnée et apportent des connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, des notions en maréchalerie et secourisme équin, la conduite de sa monture aux trois allures en extérieur.

Les Brevets de Randonneurs reconnaissent la capacité du cavalier à participer à des randonnées encadrées ou à voyager en autonomie.

Ils se déclinent en trois niveaux : Brevet de Randonneur de Bronze, Brevet de Randonneur d'Argent et Brevet de Randonneur d'Or.

■ Les Certificats de connaissances

Pour ceux qui désirent se perfectionner dans les techniques propres au tourisme équestre et au voyage à cheval, il existe des certificats de connaissances dans différents domaines : orientation – bourrellerie – maréchalerie de secours – soins, secourisme équin, entretien du cheval – matelotage, application au bâtiment.



© E. Minodier

■ Les Brevets d'Attelage

Amateurs de l'attelage de loisir, le Brevet de Meneur de Bronze vous apporte les premières bases de la conduite d'attelages à 1 cheval.

Pour approfondir vos connaissances, les Brevets de Meneur Accompagnateur de Tourisme Equestre et de Chef de Caravane vous permettront d'acquérir le savoir-faire indispensable pour la conduite d'attelages et l'organisation de randonnées en attelage, dans le respect des règles de sécurité.

Les qualifications professionnelles

Animateur Assistant d'Equitation

Si vous souhaitez initier des cavaliers à l'équitation et plus particulièrement aux activités d'extérieur et à la pratique de la randonnée, l'Animateur Assistant d'Equitation – AAE – est fait pour vous.

Nouvelle qualification fédérale de niveau V, l'AAE est proposé dans trois colorations qui définissent le contexte de la formation, une culture, des compétences et des modalités spécifiques d'évaluation : dominantes Poney, Cheval ou Equitation d'Extérieur.

L'AAE dominante Equitation d'Extérieur s'adresse à des cavaliers aguerris qui souhaitent transmettre leurs connaissances des chevaux et des activités de pleine nature. Son titulaire pourra initier enfants et

adultes aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau IV minimum dans les activités équestres (BEES ou BPJEPS, DE ou DES), à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus.

Accompagnateur de Tourisme Equestre

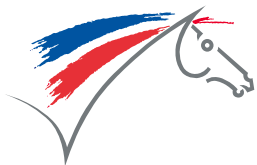
Si vous souhaitez faire de l'accompagnement de randonnées votre métier, l'Accompagnateur de Tourisme Equestre – ATE – est fait pour vous.

Titre à finalité professionnelle de niveau IV délivré par la FFE, l'ATE s'adresse à des cavaliers confirmés qui veulent faire découvrir aux personnes qu'ils accompagnent les richesses du patrimoine culturel, gastronomique, naturel et faunistique. Son titulaire pourra préparer et conduire des promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés et entre des relais d'étapes connus.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ffe.com/formations-equestres.



© E. Minodier



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
EDITIONS FFE

VOS GUIDES FÉDÉRAUX

OBJECTIF GALOP®



Les Galops® fédéraux proposent au cavalier et à l'enseignant un programme de formation structuré. Les Guides Galops® accompagnent le cavalier et son enseignant dans le parcours de formation qui permet de devenir cavalier et homme ou femme de cheval accompli(e).

LES 6 CHAPITRES :

- ▶ Connaissances générales
- ▶ Connaissance du cheval
- ▶ S'occuper du cheval
- ▶ Pratique équestre à pied
- ▶ Pratique équestre à cheval
- ▶ Passer son Galop®

COLLECTION DISCIPLINES

Les Guides fédéraux des disciplines et des activités s'adressent aux cavaliers et aux enseignants qui veulent découvrir une spécialité ou se perfectionner. Ils comportent des outils utiles pour s'approprier facilement l'activité.

LES 5 CHAPITRES :

- ▶ Présentation
- ▶ Débuter l'activité avec des fiches séances
- ▶ Participer à des compétitions
- ▶ Organiser des compétitions
- ▶ Participer à l'encadrement



Voir www.ffe.com

pour avoir la liste des Guides disponibles.
Consulter la rubrique Publications.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

Par Laura Billès

A la recherche des champignons...

Dans les bois, tout est calme et rien ne semble perturber le silence qui y règne. Ces derniers temps il a beaucoup plu et aujourd'hui la forêt entière tend ses branches vers les quelques rayons de soleil. Comme il ne fait pas trop froid, Charlotte et O'Freeze ont décidé eux aussi d'en profiter. Sous le pas silencieux d'O'Freeze, la forêt ne semble pas prêter attention à nos deux randonneurs...

O'Freeze est content de pouvoir se dégourdir les jambes et Charlotte respire à pleins poumons l'odeur mouillée de la forêt. Les bois sentent l'humus et les champignons. Justement, du haut de son compagnon, Charlotte guette le moindre bout de chapeau... des fois qu'elle trouverait un coin à cèpes...

Mais au fait Charlotte, es-tu sûr de pouvoir reconnaître un champignon comestible d'un qui ne l'est pas ? Chaque année, plusieurs centaines de personnes s'intoxiquent avec des champignons.

Charlotte ne pensait pas que l'on pouvait se tromper si facilement ... mais bon, se dit-elle, dans le doute, elle fera le tri en rentrant. Surtout pas Charlotte ! En mélangeant les champignons, un vénéneux peut contaminer les autres.

Alors pour finir, voici quelques conseils à ne pas oublier pendant la cueillette :

- 1** – ne ramasse que les champignons que tu connais et en bon état,
- 2** – dans le doute ne mélange pas un champignon que tu ne connais pas avec les autres,
- 3** – ne les conserve pas dans un sac plastique qui accélère le pourrissement, ne cueille pas les champignons proches d'un endroit pollué car ils concentrent les polluants,
- 4** – et enfin lave-toi les mains après la récolte.

Alors pour t'aider voici quelques astuces pour ne pas te tromper :



L'Amanite phalloïde connue comme étant le plus dangereux champignon vénéneux.

A NE PAS CONFONDRE AVEC...

<p>© Fotolia - photocrew</p>	<p>La girolle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – chapeau jaune avec des lamelles qui descendent longuement sur le pied, – pied de la même couleur dur et plein. 	<p>La fausse girolle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – chapeau jaune avec des lamelles plus fines et plus serrées, – pied de la même couleur creux et mou. 	<p>© DR</p>
<p>© Fotolia - antonio scarpì</p>	<p>Les cèpes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – chapeau lisse brun clair à foncé avec des tubes formant une mousse d'abord blanche puis jaune à verdâtre, – pied clair robuste et ferme. 	<p>Le bolet de Satan :</p> <ul style="list-style-type: none"> – chapeau blanc gris avec des tubes formant une mousse orange rouge, virant au bleu au toucher, – pied jaune orangé robuste et ferme. 	<p>© Fotolia - photographe25700</p>
<p>© Fotolia - photographe25700</p>	<p>La lépiote élevée :</p> <ul style="list-style-type: none"> – chapeau de grand diamètre brun gris en écailles filamenteuses avec des lamelles séparées du pied, – pied élevé avec des écailles brunes et un collier mobile. 	<p>La lépiote brune (photo) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – chapeau semblable à celui de la lépiote élevée, – pied court et sans collier. <p>L'amanite panthère :</p> <ul style="list-style-type: none"> – chapeau brun gris lisse avec des verrues blanches, – pied blanc avec un collier. <p>L'amanite phalloïde :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Comme sa cousine mais sans verrue sur le chapeau. 	<p>© Fotolia - sylvia pasquet</p>
<p>© Fotolia - PatrickJ.</p>	<p>Le pied de mouton :</p> <ul style="list-style-type: none"> – chapeau crème saumon avec des aiguillons de quelques millimètres caractéristiques, – pied blanc trapu et ferme. 	<p>Peu de risque de le confondre avec un autre champignon... par contre il est toujours bien caché sous les feuilles et donc pas facile à trouver !</p>	

LES RENDEZ-VOUS PHARES DU TOURISME ÉQUESTRE

Chaque année, le Comité National de Tourisme Équestre de la FFE organise et assure la promotion des grands événements nationaux du tourisme équestre : la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, la Semaine du Développement Durable, l'Équirando et l'Équirando Junior. Véritable vitrine de l'équitation de pleine nature et des valeurs qui s'y

associent, ces manifestations rassemblent lors de chaque édition un public de plus en plus nombreux autour d'une passion commune, le cheval. Il ne tient qu'à vous, cavalier ou club, de faire grandir et vivre ces 4 grands rendez-vous en venant y participer ou en organisant des actions au sein de votre structure.

La Semaine du Développement Durable

Le développement durable et la protection de l'environnement sont des enjeux actuels de notre société et concernent directement les pratiques sportives de nature dont l'équitation et plus particulièrement la randonnée à cheval font partis. Depuis 2010 et en association avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), le Comité National de Tourisme Équestre s'est engagé vers le changement des comportements en faveur du développement durable. Chaque année, du 1er au 7 avril, il encourage les clubs et associations de cavaliers et meneurs à s'engager dans cette démarche à travers l'organisation d'événements et la mise en place d'actions sur ce sujet. Pour participer à la Semaine du Développement Durable, il suffit aux clubs de se rendre sur le site de la FFE et d'y inscrire leur manifestation. Le CNTE met à disposition des établissements un ensemble d'outils pour les aider à mettre en place des actions et assurer leur promotion : panneaux SDD, fiches DD, attestations de cavaliers responsables, charte des dix engagements du cavalier responsable, charte éthique du cavalier et meneur de pleine nature, jeux et questionnaire... L'ensemble des structures labellisées qui auront inscrit une ou plusieurs actions auprès du MEDDTL dans le cadre de la Semaine du Développement Durable pourront, s'ils le souhaitent, participer au Trophée FFE Generali des clubs mention développement durable. Chaque dossier devra présenter un



descriptif détaillé des actions et sera examiné ensuite par un jury d'experts. La remise des prix s'effectue chaque année lors du Salon du Cheval de Paris et récompense la meilleure initiative.

Si vous êtes cavalier et que vous souhaitez participer à la Semaine du Développement Durable, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la FFE pour trouver la liste des structures qui s'engagent dans cette démarche. Vous pouvez également vous rapprocher de votre club pour essayer de mettre en place des actions au sein de celui-ci. La prochaine Semaine du Développement Durable se déroulera du 1er au 7 avril 2013.

La Journée Nationale de l'Attelage de Loisir

Conçue pour rassembler meneurs et passionnés, la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir (JNAL) se déroule chaque année le 3e dimanche d'avril. Emblème de l'attelage de loisir, cette journée a pour vocation de faire découvrir et aimer l'attelage au plus grand nombre. A travers la mise en place d'animations, de démonstrations, d'initiations ou de balades, les établissements participant à l'événement présenteront les différentes formes de traction animale ainsi que son principal acteur, le cheval, poney, âne ou mule. Situées partout en France, ces manifestations sont l'occasion pour eux de mettre à l'honneur une pratique accessible à tous, conviviale et sécuritaire. Environ une centaine de rassemblements sont organisés chaque année avec à l'affiche randonnées, baptêmes, maniabilité, débardage, ramassage des déchets, cours... Durant cette journée, il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux.

Pour participer à la JNAL, les établissements équestres et associations doivent enregistrer leur manifestation sur le site internet de la FFE. Un guide d'action ainsi que des affiches et autocollants leur seront envoyés afin d'organiser et de promouvoir leur manifestation auprès de la région et du grand



public. Une carte de France de l'ensemble des manifestations est consultable en ligne afin de permettre aux personnes avides de découvrir l'attelage de trouver un événement proche de chez eux.

Rendez-vous le 21 avril 2013 pour fêter la 10ème Journée Nationale de l'Attelage de Loisir.

L'Equirando

Depuis sa première édition en 1961 à Polignac, l'Equirando n'a cessé de croître en notoriété pour se positionner en tant que l'un des plus grands rassemblements européens de tourisme équestre. Véritable incitation à la randonnée, cet événement permet aux amoureux du cheval et de la nature de vivre une aventure exceptionnelle, faite de découvertes, de rencontres, d'échanges et de partage. Confié à un Comité d'Organisation d'une région différente tous les deux ans, elle accueille environ 1000 chevaux sur un gigantesque bivouac durant 3 jours. Formule de liberté par excellence, elle offre une totale autonomie aux équirandins dans le choix de la préparation et de la conduite de leur randonnée. De France ou de l'étranger, chaque participant par où il veut, quand il veut accompagné de sa monture pour rallier le lieu de rendez-vous le jour J. Randonner au travers d'une région permet de mettre en valeur son patrimoine naturel et culturel, de faire vivre les infrastructures locales mais aussi de pérenniser les itinéraires dans le temps et ainsi de contribuer au développement du tourisme équestre en France. Pour ceux souhaitant commencer les festivités avant l'heure, des J-1 et J-2 sont proposés par les organisateurs, comportant itinéraires de randonnées, lieu de bivouac et pour certains des activités. Élément incontournable de l'Equirando, le défilé aux couleurs des régions est le moment le plus attendu des participants mais également des locaux, qui se déplacent chaque fois nombreux pour assister au spectacle. Les randonneurs peuvent également



profiter tout au long du weekend des animations typiques de la région et/ou spécialisées dans le domaine équestre, de conférences, de visites et de représentations où le cheval est souvent mis à l'honneur. L'ensemble des informations sont disponibles sur www.equirando.com.

L'Equirando junior

Séjour clé en main à destination des clubs, l'Equirando Junior s'adresse aux cavaliers de 7 à 17 ans désireux de vivre une expérience unique aux côtés de leur monture. Le nombre croissant de clubs et de jeunes randonneurs conquis par les éditions précédentes témoigne du réel succès de cette manifestation. Supporté en région par un Comité d'Organisation, ce produit a pour vocation d'offrir pendant 5 jours un éventail aussi large que possible de randonnées, d'animations, de visites et d'occasions de rencontres. Il permet à l'ensemble des poney-clubs et centres équestres, initiés ou non à la randonnée, de profiter d'une organisation minutieuse axée sur la découverte d'un environnement mais aussi sur des aspects ludiques et culturels avec une prise en compte constante de la sécurité. Une occasion pour les structures plus orientées vers la compétition d'emmener leurs jeunes effectuer leur première grande randonnée. Vivre avec son cheval, découvrir un patrimoine naturel et culturel riche, partager des instants inoubliables sont les maîtres mots de ce séjour. Les randonneurs en herbe vivront durant une semaine sur un bivouac installé non loin des paddocks. Les deux moments phares du séjour sont la boom, très attendue par les équirandins juniors, ainsi que le traditionnel défilé costumé qui vient clôturer en beauté cette semaine de randonnée.

Les clubs peuvent s'inscrire en ligne sur le site internet de la FFE et y enregistrer leur(s) équipe(s). Si vous êtes cavalier et que vous souhaitez participer à l'aventure renseignez-vous auprès de votre club pour constituer une équipe. Le prochain Equirando Junior se tiendra en 2013 en Bourgogne.



Conseils pour bâter votre cheval

Par Claude Lux

Partir en randonnée accompagné d'un cheval de bât, c'est s'assurer d'une grande autonomie, pour pouvoir s'héberger au hasard de la route, emporter de quoi monter un parc, avoir à disposition de la nourriture pour tous et disposer de matériel de dépannage, tout en soulageant les chevaux montés. L'art de bâter nécessite cependant un certain apprentissage, l'expérience fera le reste. Conseils.

Choisir le bon cheval

Le cheval de bât ne doit pas être grand : 1,60 est à mon avis un maximum. Trop petit, il ne pourrait cependant pas harmoniser ses allures avec le cheval qui le mène. Notez que les mules sont meilleures porteuses que les chevaux. Un dos court, des membres sains, un bon équilibre, de bons aplombs et un garrot sorti destiné à maintenir latéralement le paquetage, sont ses principales qualités. Le sujet convoité doit être sociable avec les autres chevaux, calme, « équilibré dans sa tête » et accepter de rester calmement arrêté et attaché. Son dressage fera le reste.

**Eduquer le cheval au bât**

Schématiquement, le cheval de bât doit apprendre à suivre celui qui le mène et tenir compte de sa propre surlargeur. Commencez par le mener à la longe, en étant vous-même à cheval. Il doit rester à votre droite, en vous suivant, ou légèrement placé sur le côté. Au début, pour l'empêcher de vous dépasser, vous pouvez utiliser une cravache dissuasive. S'il a tendance à se laisser traîner, un aide placé derrière peut le stimuler. A l'arrêt, le cheval de bât doit rester calmement en place, y compris lorsque vous le lâchez pour mettre pied à terre. Ensuite, familiarisez-le au ballotement du bât et à sa surlargeur. Vous jugerez de ses réactions en le faisant passer par un passage étroit. Les sujets habiles se fauillent entre les obstacles. Par la suite, faites-le franchir de petits obstacles, qu'il doit enjamber sans les sauter. Une longe de 3 m ou plus permet de lui laisser un peu de liberté.

L'équipement complet

Schématiquement, vous avez le choix entre deux types d'arçons : le modèle à croisillon en bois ou en fibre, ou l'arçon militaire suisse rembourré, mais relativement lourd. L'arçon à croisillon léger et solide, est mon préféré.

- L'arçon est équipé d'un sanglage large double, la sangle arrière servant à compléter la tenue longitudinale du bât. La bricole empêche le bât de reculer dans les montées. Elle prend place au niveau des épaules, sans les comprimer lorsque le cheval est sur le plat. L'avaloire, située derrière, retient le bât dans les descentes. Il est placé à mi-cuisses.
- Le tapis dont les bords dépassent, est posé directement sur le cheval. Le capiton, plus petit mais très épais, est placé par-dessus pour recevoir l'arçon.
- La sangle de surfaix maintient les caisses latéralement, elle se termine d'un côté par un anneau et de l'autre par un crochet qui peut être remplacé par un mousqueton à ouverture rapide.
- La bâche de protection solide et imperméable recouvre l'ensemble. Elle mesure 2,3 m sur 1,5 m.
- La corde d'amarrage de 12 m de long, enveloppe l'ensemble avec un nœud spécifique : as de carreau, nœud à l'anneau etc.
- Le licol solide ne doit pas blesser le cheval. La longe de 3 m au minimum est terminée par un mousqueton à ouverture rapide.
- Pour transporter vos effets, vous avez le choix entre des caisses ou des paniers (grandes sacoches). Les caisses sont confectionnées en contre-plaqué marine, la face en contact avec le cheval étant légèrement cintrée. On peut leur reprocher le manque de souplesse, car elles risquent de se déformer en cas de choc. En revanche, elles protègent bien les effets transportés. Les sacoches ou paniers sont faits en forte toile épaisse et imperméable. Tout comme les caisses, les paniers sont suspendus par de fortes anses aux croisillons du bât.



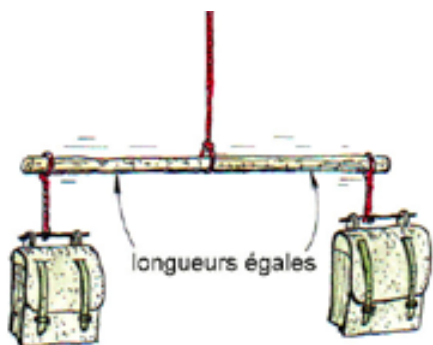
L'arçon à croisillon en bois est solide, efficace et léger.



Un bon bricoleur peut facilement fabriquer des caisses de bât en contre-plaqué de qualité marine.

Charger et équilibrer le bât

Que vous utilisiez des caisses ou des sacoches, il est indispensable d'équilibrer leur poids à 500 grammes près. Commencez par mettre au fond les objets les plus lourds et peu utilisés, afin d'abaisser le centre de gravité et limiter le phénomène de balourd. Mettez toujours les mêmes objets aux mêmes endroits et enveloppez-les avec des sacs en plastique, afin de les protéger de l'humidité. Ne placez pas les objets durs et proéminents au contact du cheval si vous utilisez des sacoches souples. Vous pouvez équilibrer les caisses avec un peson, ou les suspendre à un fléau, dont les deux côtés ont exactement la même longueur. Ensuite, échangez un objet lourd pour un objet léger pour équilibrer les deux côtés.



Un simple fléau permet d'équilibrer les caisses ou les sacoches de bât.

Conseils de conduite

Dans les zones ne présentant pas de danger de circulation, Fred Seybold laisse suivre librement ses mules bâchées. Dans les fortes descentes, le bât a tendance à avancer au risque de blesser le garrot. Si c'est le cas reculez-le et repensez vos réglages. Dans les passages trop étroits, arrêtez le cheval, quitte à le débâter et à le rebâter après avoir franchi l'étranglement, comme c'est souvent le cas pour les passages destinés aux piétons des parcs naturels. Dans les montées, laissez souvent souffler le cheval bâti et choisissez les pentes les plus faibles, quitte à rallonger l'itinéraire.

Soins au cheval bâti

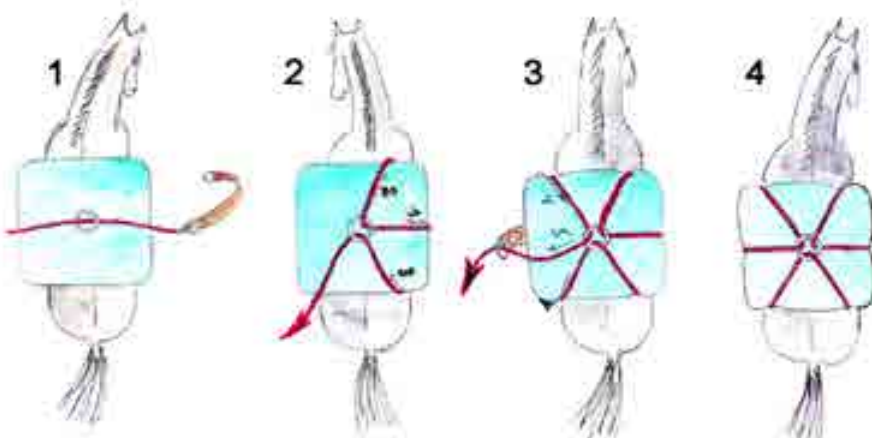
Les principaux points sollicités par le frottement du bât se situent surtout au niveau du garrot, du dos, ainsi que du passage de sangle. La bricole et l'avaloire peuvent également blesser la peau dans les longues et fortes déclivités. Inspecter chaque soir le poil, toute usure anormale est à prendre au sérieux. Vous pouvez laver les endroits sollicités avec de l'eau vinaigrée pour resserrer les tissus et enlever les élé-

Arrimer le bât

Pour bâter le cheval, faites-le tenir par un aide. Mettez en place le tapis et le capiton, en évitant les plis et la mauvaise orientation des poils, puis placez l'arçon par dessus. Serrez la sangle modérément, mettez la bricole et le reculement à leur juste place, puis ressanglez. Ensuite, suspendez une après l'autre les sacoches ou les caisses, en faisant tenir le bât par une personne placée de l'autre côté. Vérifiez que tout est équilibré avant de mettre la bâche en place et d'arrimer l'ensemble avec le nœud qui convient. Le nœud à l'anneau présente l'avantage de pouvoir répartir facilement la tension de la corde qui coulisse dans l'anneau (voir croquis).



© Claude Lux



C'est le montage le plus pratique, car il répartit facilement la traction sur les différents segments de corde entourant le paquetage.

ments abrasifs, ainsi que la sueur irritante. Vérifiez également l'état des tendons, particulièrement ceux des antérieures. L'éducation au bât, est un

excellent dressage pour assurer la polyvalence du cheval de randonnée. Quel bonheur ensuite, de partir à l'aventure en totale autonomie !

A savoir...

Accouer des chevaux

Il est possible d'attacher plusieurs chevaux l'un à l'autre, en nouant la corde du licol à la queue de celui qui précède. Le nœud décrit au croquis est facile à nouer et ne glisse pas sur les crins.

Quelle charge pour le bât ?

Comptez un cheval de bât pour 5 ou 6 cavaliers, en plus des effets contenus dans leurs sacoches. Pour ce qui est du poids, la charge doit être de 20 pour cent inférieure à celle que porterait un cheval monté. Comptez un maximum de 80 km tout compris pour des étapes moyennes de randonnée, sur des terrains ne présentant que peu de déclivités.

En savoir plus

De nombreux nœuds de bâtage et d'arrimage sont décrits dans cet ouvrage très illustré : 50 nœuds utiles aux cavaliers, Auteur : C. Lux, Editions : Vigot.



1

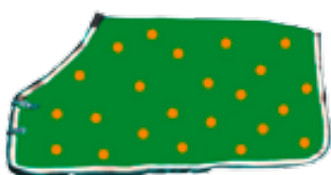
Observation : Flocon a eu une nouvelle couverture pour Noël. Seras-tu la retrouver :



A



B



C



D



E

2



F

Sudoku : Retrouve le mot manquant en remplissant la grille ci-dessous. Attention chaque lettre ne peut se trouver plus d'une fois dans une même ligne, même colonne ou même grille de 6 cases. Indice : Flocon aime se rendre à celui de Noël pour trouver des décorations pour le sapin ou des idées cadeaux.

1 – Ce n'est ni la plus petite, ni la plus grande et elle ne possède aucune des deux couleurs qui sont sur ces couvertures.

2 – Elle n'a pas de rayure.

3 – La couleur de ses points est la même que celle des rayures présentes sur une autre couverture.

			A	E	
R		E			C
	M		E		
H				R	
E	C				A
			M		



Résultat jeu N° 113

1 La phrase cachée : Au retour des vacances, je vais au club prendre ma licence !

2 Les 4 nouveaux mots : Apprentissage, Nouveauté, Equipement et Rentrée.

3 Charade : La botte.

3

Devinette : C'est une voiture sans roue, utilisée principalement en hiver. Les esquimaux l'utilisent sur la banquise pour se déplacer. Atteler à des chevaux il sert à se promener mais si on l'associe au légendaire personnage de Noël il peut également voler. Qui est-il ?

Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 février 2013 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

MA LICENCE UNE EVIDENCE



**A renouveler
AVANT LE
31 DÉCEMBRE**

**Mes Galops®
Mon assurance
Ma page cavalier FFE
Mes avantages licences**



FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION



LE LABEL CENTRE DE TOURISME ÉQUESTRE

Pour randonner avec plaisir et en toute sécurité, choisissez un établissement labellisé **Centre de Tourisme Équestre**



© vercors à cheval/E. Minodier



© La Foucheraie_N. Gaillard-M. Chapelan

- Des produits d'équitation d'extérieur pour tous, de la promenade à la randonnée de plusieurs jours
- Un encadrement qualifié
- Une cavalerie et du matériel adaptés



© CRTEFC/Y. Goux



© FFE Eric Minodier

Retrouvez la liste des clubs labellisés CTE sur www.ffe.com/rechercher club
FFE Qualité, Parc Equestre,
41600 Lamotte,
Tél 02 54 94 46 14,
e-mail : qualite@ffe.com